



EAU & SEMENCES

DES RESSOURCES POUR L'AVENIR



La **filière semencière française** est une filière d'excellence qui place la France au **1^{er} rang** européen des pays **producteurs** de semences et au **1^{er} rang** mondial des pays **exportateurs** de semences. Cette réussite est le fruit du **savoir-faire** des agriculteurs multiplicateurs et des entreprises qui bénéficient en France de conditions pédoclimatiques idéales, optimisées par l'**irrigation**, et qui permettent de produire avec régularité des **semences de qualité** en quantité. **L'accès à l'eau** est donc un **facteur indispensable** à la production de semences.



L'irrigation est incontournable pour la production de semences



GARANTIR LA QUALITÉ DES SEMENCES

Une semence de qualité est une semence qui a accumulé suffisamment de réserves pour lui permettre de germer dans le sol et de générer une plante. Plus que d'autres cultures, les productions de semences ont besoin d'eau à des moments précis (levée, floraison, formation et remplissage des grains) pour que les semences atteignent leur stade de maturité. Les précipitations ne sont pas toujours suffisantes, ni disponibles au bon moment. Des apports d'eau complémentaires par irrigation sont indispensables pour assurer la qualité de la production.

La qualité d'une semence est définie par des normes comprenant notamment le taux de germination, la pureté spécifique et la pureté variétale. Le poids, le calibre et la qualité sanitaire doivent également répondre aux exigences du marché.

ASSURER LES RENDEMENTS

L'irrigation est un facteur essentiel de rendement en production de semences. Une mauvaise alimentation en eau limite le développement de la culture et ne permet pas de garantir le rendement attendu.

Certaines contraintes inhérentes au cycle de reproduction des plantes imposent le recours à l'irrigation. Par exemple, certains légumes (carotte, persil...), les betteraves sucrières ou encore certaines espèces fourragères, ont besoin d'être irriguées au moment des semis, quand ces derniers se déroulent en période de déficit hydrique.

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN SEMENCES

Les semences produites en France sont destinées aux agriculteurs français et à l'export à destination de 145 pays. Depuis les 5 dernières années, les exportations ont augmenté de 53% en valeur.

Les entreprises semencières font le choix de produire en France pour approvisionner les marchés export grâce aux garanties apportées notamment par l'irrigation des productions de semences.

L'irrigation, au cœur des enjeux économiques de cette filière permet d'offrir aux agriculteurs un large choix de variétés pour toutes les agricultures et participe à la stabilité des stocks mondiaux de semences.

Le dynamisme de la filière semencière à l'export est porté par les espèces irriguées :

MAÏS



+ 50% de volumes exportés entre 2010 et 2014

OLÉAGINEUX



+ 37% de volumes exportés entre 2010 et 2014

BETTERAVES
SUCRIÈRES



+ 2,5% de volumes exportés entre 2010 et 2014

HARICOTS



+ 120% des volumes exportés entre 2010 et 2014

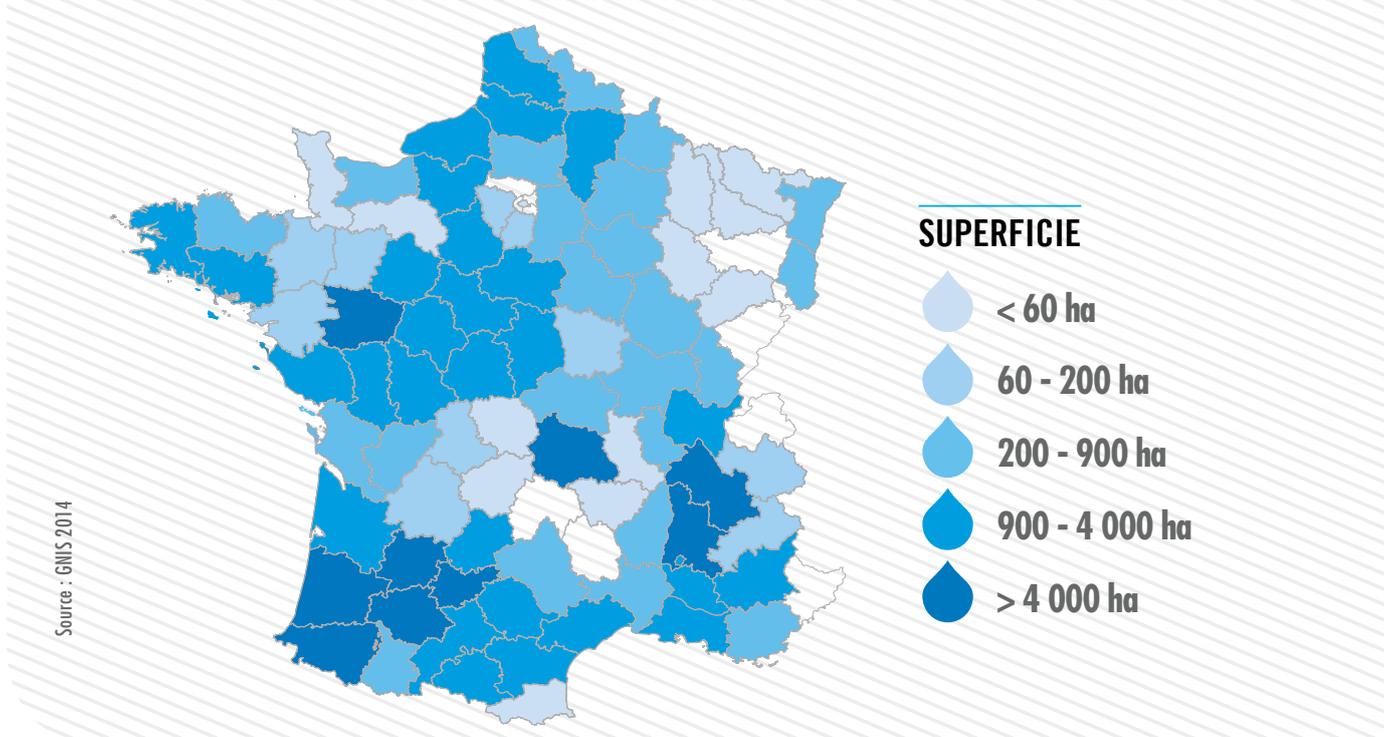
Source : GNIS 2014



E n quelques chiffres

175 000 ha, soit **37%** de la surface totale des cultures en production de semences, sont irrigués en France.

SUPERFICIE DE PRODUCTION DE SEMENCES IRRIGUÉES



L'irrigation est indispensable pour produire les semences et plants des cultures suivantes :



Les espèces irriguées contribuent à **80%** du chiffre d'affaires de la filière semencière.



Espèces irriguées
2 551 millions €



Espèces non irriguées
605 millions €

CA du secteur semences : **3,2** milliards d'euros

Source : GNIS 2014

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les semences françaises exportées en 2014 ont permis de mettre en culture à travers le monde plus de :

- **7** millions d'ha de maïs
- **8,8** millions d'ha de colza
- **3,4** millions d'ha de tournesol

Source : UFS

La maîtrise de l'irrigation est une priorité pour la filière semencière



Depuis 30 ans, la filière semencière mène des essais d'irrigation de précision (sondes capacitatives, goutte à goutte, sondes tensiométriques...) afin de maîtriser le pilotage des apports d'eau en production de semences.



L'irrigation des cultures en production de semences apporte des bénéfices :



SOCIÉTAUX

L'irrigation assure la création et le maintien d'emplois directs et indirects liés à l'irrigation (production, maintenance, vente de matériel...). On estime qu'un irrigant génère en moyenne 6 emplois induits⁽²⁾.



AGRONOMIQUES

L'accès à l'eau permet de diversifier les espèces produites et d'enrichir la rotation des cultures sur une exploitation agricole.



ENVIRONNEMENTAUX

L'irrigation favorise l'absorption et la minéralisation de l'azote et donc l'utilisation de cet élément par les plantes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'irrigation des semences représente **6,7%**⁽³⁾ du volume d'eau destiné à l'irrigation agricole, et **0,7%**⁽³⁾ des volumes d'eau utilisés, tous usages confondus.

La production de semences, une industrie performante au cœur des territoires



Premier maillon de la chaîne alimentaire, les variétés améliorées contribuent à une alimentation saine, de qualité, accessible à tous et à la compétitivité des filières agricoles. Elles apportent des solutions pour préserver l'environnement et anticiper les effets du réchauffement climatique. En particulier, les nouvelles variétés sont de plus en plus tolérantes aux variations climatiques, même si par ailleurs la production de leurs semences nécessite de l'irrigation.

La France est un pays aux conditions pédoclimatiques idéales pour la production de semences :

6 400 variétés
de **139** espèces



400 000 ha en
production de semences
mobilisent **19 000**
agriculteurs multiplicateurs



182 usines implantées sur
tout le territoire dont les effectifs
ont augmenté de **20%**
ces **5** dernières années



133 centres
de recherche



266 entreprises semencières qui créent des variétés et produisent des semences

13% du CA des entreprises semencières sont
investis dans l'amélioration des plantes chaque
année



15 000 emplois directs



95% des départements sont concernés par la production de semences en France

Au-delà du poids économique de la filière semencière pour notre pays, ce secteur d'activité stimule l'économie au cœur des territoires :

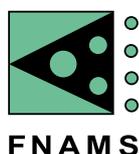
- Maintenir de petites et moyennes exploitations entretenant un tissu rural dynamique ;
- Attirer des investissements étrangers assurant un emploi à long terme en France ;
- Assurer un débouché pour l'agriculteur multiplicateur, par la production contractualisée des semences, moins exposée à la volatilité des marchés agricoles ;
- Renforcer l'économie locale avec l'emploi de sous-traitants et de saisonniers ;
- Approvisionner l'agriculture française en semences avec un large choix de variétés en quantité et en qualité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La filière semencière contribue d'environ **800 millions d'euros** à la balance commerciale de la France, ce qui équivaut à **9 airbus A320**.



L'Union Française des Semenciers (UFS) est l'organisation professionnelle qui représente 130 entreprises semencières implantées en France et qui ont pour activités la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne.



La Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) est une des organisations professionnelles agricoles chargée de défendre les intérêts des 19.000 agriculteurs multiplicateurs de semences français. Elle mène également des travaux de recherche appliquée sur les cultures porte graine de céréales à paille, protéagineux, potagères et florales, betterave sucrière et plantes fourragères. Au travers de ses implantations régionales, elle anime les réseaux d'agriculteurs multiplicateurs sur les grands bassins de production. La FNAMS est membre de l'interprofession des semences.



Le Groupement National Interprofessionnel des Semences et des Plants (Gnis) est l'interprofession rassemblant tous les acteurs de la filière semences et plants : entreprises de création variétale, de production de semences et plants, agriculteurs-multiplicateurs, distributeurs, agriculteurs utilisateurs et industries de transformation. Il offre à ces différentes familles professionnelles un espace de concertation, dans le but de favoriser le bon fonctionnement et le développement de la filière. Le Gnis est également l'organisme auquel l'Etat a délégué ses missions de service public dans le domaine du contrôle de la qualité et de la certification des semences, et dans le domaine phytosanitaire, au travers de son service technique, le Soc (Service officiel de contrôle et de certification).



IRRIGANTS de France est une instance nationale qui représente l'ensemble des agriculteurs irrigants sur le territoire français. Valoriser et défendre l'irrigation auprès des décideurs nationaux et européens, informer les irrigants, protéger leurs intérêts, telles sont ses principales missions. Aujourd'hui, IRRIGANTS de France est devenue une véritable plateforme d'échange en matière d'irrigation agricole grâce à une expertise réglementaire et économique reconnue, en lien avec les autres organisations professionnelles agricoles nationales.